



## EDITORIAL

### Le mot de la Présidente

*Au nom de tous vos élus de l'association, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour 2011.*

*Que cette nouvelle année soit pour vous et tous ceux qui vous entourent, à la mesure de vos désirs les plus chers. Merci de continuer votre chemin avec nous au sein de notre association.*

*Je tiens à remercier personnellement notre trésorier JEAN FICHOUX qui n'a pas désiré prendre un nouveau mandat pour les 3 ans à venir, de son engagement depuis la création de l'association à l'un des postes le plus important au sein du bureau. Pour moi il a fait preuve d'un charisme exemplaire et depuis deux ans il a su former sa remplaçante Françoise Giblin.*

*Je remercie également les membres du bureau qui par leur compétence assurent tout au long de l'année le bon fonctionnement de l'association.*

*Merci à Alain Hamon qui vient d'être élu, de nous rejoindre à fin de continuer avec nous la tâche que vous nous avez confié.*

*La Présidente  
A. PROUDTCHENKO*

## CR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le 11 décembre 2010 à 10 heures 30, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire, dans l'auditorium de l'ALSTOM GRID 102 av. de Paris à Massy, sur convocation écrite faite par la présidente de l'association en date du 15/10/2010.



L'assemblée a été présidée par Madame Proudtschenko Annick, assistée des membres du conseil d'administration, Mme Giblin, MM Garcia, Giblin, Fichoux, Liehti.

Une feuille de présence a été signée par tous les membres présents et demeure annexée au présent procès verbal. La dite feuille a permis de constater que 100 membres de l'association sur 204 à jour de cotisation étaient présents, à laquelle il a fallu ajouter 47 pouvoirs. L'article 26 des statuts stipule que, pour que le quorum soit atteint, il faut que les membres présents et représentés soit au moins égal à la moitié des effectifs + 1.

En conséquence le total des membres présents et/ou représentés étant de 147, le quorum étant atteint, l'assemblée a pu se tenir.

### 1 - ALLOCUTION ET RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Cette année le conseil d'administration s'est réuni 10 fois à l'Alstom 12, rue Jean Bart à Massy, les 7 janvier, 3 février, 9,10 et 31mars, 5 mai, 21 juin, 13 octobre, 3 novembre, 10 décembre. Un procès verbal de chaque réunion du conseil d'administration a été archivé au sein de l'Association. Pas de permanence téléphonique du fait que nous n'avons toujours pas de bureau, mais les adhérents ont pu joindre les membres du bureau sur leur ligne téléphonique personnelle et enfin 2 « INFOS SENIORS » ont été diffusés en février, avril, un tirage de moins que l'année dernière dans un but d'économie.



### SOMMAIRE :

Page 1.....	Éditorial
Pages 1 à 5.....	PV de l'AG du 11/12/2010
Page 6.....	CA 2011
.....	Aval commissaire aux cptes
.....	Contacts permanences
Page 7 à 9.....	Cptes rendus voyages/sorties
Page 10.....	Listes participants voyages
.....	Ils nous ont quittés
Page 11 à 12...	Règlement de l'ATSR
.....	Photos repas Noël

En complément :

- Appel cotisation 2011 association
- Appel cotisation 2011 randonnée
- Comparatif mutuelles

## PV DE L'AG DU 11 / 12 / 2010 (suite)

A l'AG de l'année dernière nous avons voté quelques changements dans les statuts, entre autre l'adresse de notre association. La préfecture nous demande l'aval de la part de la direction de l'Alstom, ce que nous n'avons toujours pas reçu. Nous fonctionnons avec 2 armoires données par M. Varin chef d'établissement, tous les mois il nous prête une salle de réunion.



Dans l'impossibilité de la part de M. Varin de nous recevoir pour notre AG sur son site, nous avons remercié l'ALSTOM GRID, ex AREVA de nous avoir prêté son auditorium, rue de Paris. Nous nous sommes retrouvés ensuite au NOVOTEL, situé à la hauteur de l'ancien site ALSTOM (Cegelec) pour participer au repas de Noël où nous avons accueillis 126 retraités. Nous n'avons pu accepter comme par le passé des adhérents qui ne s'étaient pas inscrits. La gestion d'un restaurant privé ne peut être comparé à notre ancien restaurant d'entreprise qui nous était tout dévoué pour nous recevoir et dont le prix n'était pas comparable à celui du Novotel.

La politique que nous menons actuellement est de favoriser le repas de Noël gratuitement pour tous, c'est un moment privilégié qui nous permet de nous retrouver chaque année et de renforcer la cohésion entre tous les anciens qui peuvent se déplacer et qui continuent une tradition faite par nos anciens élus.

Pour tous les voyages nous avons diminuer la subvention de l'ATSR. La Présidente rappelle que le budget alloué à notre association par les 3 CE en 2006 était de 65 000 € contre actuellement 37 000 € soit -43%.

Pour tous règlements que nous vous réclamons, la Présidente demande de bien respecter les dates butoirs de vos envois de chèques, ainsi que les délais d'inscription pour toutes les activités. En effet ne possédant plus de bureau nous ne pouvons plus rentrer dans la société ALSTOM comme auparavant et notre passage 1 fois par mois ne nous permet pas de traiter les courriers en retard.

Un exemple : l'envoi des fiches d'impositions réclamées avant le 11 décembre ne seront plus traitées après cette date ce qui entraînera pour les adhérents participant aux voyages de se voir appliquer d'office le Q5 et ne pas pouvoir bénéficier, éventuellement, d'une meilleure subvention.

Une précision également concernant le prix des voyages. Nous travaillons avec 3 agences, ADV, TANGO et TOURISTRA, spécialistes des voyages pour retraités et en qui nous avons une grande confiance.



Le prix établi par l'ATSR est un produit fini englobant toutes les dépenses c'est à dire le prix de vente par l'agence + le prix du car aller/retour Massy/aéroport (2 fois) + les pourboires donnés aux guides, chauffeurs de car sur les lieux du voyage, les assurances, la subvention du responsable moins une ou deux gratuites de la part de l'agence en fonction du nombre d'inscrits (en général 1 gratuité pour 30 inscrits).

Pour le voyage à Malte nous avons appliqué ces règles mais hélas, nous n'avons pas atteint le nombre d'inscrits suffisant pour bénéficier de cette gratuité d'où un réajustement du prix du voyage auprès des participants. Pour ne plus avoir ce problème nous n'appliquerons plus cette gratuité éventuelle dans le prix proposé aux adhérents. Elle sera intégrée dans le budget global de l'ATSR.

La Présidente se tient avec les membres du bureau afin de répondre à toutes vos questions, merci de m'avoir écouté. Et bon repas de Noël.

## PV DE L'AG DU 11 / 12 / 2010 (suite)

### 2 – RAPPORT ET COMPTE RENDU FINANCIER

**Année 2009** : Jean FICHOUX, trésorier, a donné lecture du rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 diffusé à tous les adhérents lors de la convocation à l'assemblée générale.

**Année 2010** : Le compte de gestion n'étant pas encore arrêté, le tableau est provisoire.

ACTIVITES	DEPENSES	RECETTES
Voyages	70 942	47 821
Sorties culturelles	13 839	8 680
Repas de Noël	5 380	
Randonnées	26 039	15 389
Frais de fonction.	1492	
Investissement		
Assurance		
Autres revenus		973
Cotisations		4080
Subventions CE		39000

### 3 - RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

M. Balage ayant été indisponible depuis 2 ans la comptabilité n'a pu être vérifiée. Madame Grandrière Michèle est volontaire pour assumer ces contrôles et rencontrera M. Fichoux Jean début janvier 2011 afin de solder les comptes.

### 4- DECHARGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le quitus a été demandé pour les comptes 2009 présentés par Monsieur Fichoux, trésorier.

**L'assemblée générale a approuvé les comptes 2009 à l'unanimité.**

### 5 - ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Cette année Mme Giblin Françoise et M. Fichoux Jean étaient sortants. Les membres sortants sont rééligibles.

*Restent au conseil d'administration* : Mme A. Proudtschenko, MM. V. Garcia, C. Giblin et D. Liechti.

*2 postes étaient à pourvoir* : M. Fichoux ne souhaitait pas se représenter. Mme Giblin Françoise et M. Alain Hamon ont posé leur candidature.

Le vote de l'assemblée a eu lieu à bulletins secrets sous la surveillance de M. Cammarata Gilbert.

Ont été déclarés régulièrement réélus pour 3 ans :

- Mme. Giblin Françoise par 144 voix
- M. Hamon Alain par 143 voix

### 6– ELECTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. Fichoux Jean a été élu à l'unanimité.

### 7- RAPPORT SUR LES ACTIVITES 2010

#### 7.1 - LES VOYAGES et MINI SEJOURS

(Résumé par Clifford Giblin)



#### Voyages

- La Turquie (50 participants)
- Le Maroc (16 participants)
- Voile Turquie (9 participants)

#### Voyage culturel

- Lacs Italiens (25 participants)

#### 7.2 - LES RANDONNEES

(Résumé par Vincent Garcia)

Nombre d'inscrits : 54

Nombre d'adhérents ayant participé aux randonnées : 50



Pour l'année 2011 il faudra fournir lors de l'inscription ou dès que possible, un **certificat médical** attestant la capacité de la personne à participer à l'activité randonnée.

Une journée	3 à 5 jours
Région parisienne essentielle - ment : 14 sorties	Raquettes Ker Beuz

#### 7.3 - LES SPECTACLES

(Résumé par Françoise Giblin)

Il a été pris cette année 72 places en abonnement à l'opéra de Massy réparties de la façon suivante :

Genre	Spectacles	Nbre de places
Lyrique	La Bohème	10
Danses	Les Petits riens	10
Théâtre	Faisons un rêve	14
Théâtre	Qui est M. Schmitt	14
Théâtre	Les nouvelles brèves de Comptoir	14
Théâtre	L'illusion Comique	10

## PV DE L'AG DU 11 / 12 / 2010 (suite)

### 8 - BUDGET PREVISIONNEL 2011



ACTIVITES	DEPENSES	RECETTES		
Voyages	99 000	77 350	Subv demandée CONVERTEAM	20 000
Sorties culturelles	21 100	12 900	Subv demandée ALSTOM GRID	18 000
Repas de Noël	5 600		Subvdemandée ALSTOM POWER	4 400
Randonnées	17 500	10 200		
Frais de fonction.	3 000			
Cotisation		4 200		

**SUBVENTION DEMANDEE: 42 400 € répartie entre les 3 Comités d'entreprise comme ci-dessus**

### 9 - COTISATIONS 2011

Proposition pour l'année 2011 : - **Adhésion à l'Association** : .....20 €par adhérent (inchangée)  
 - **Adhésion à l'activité randonnée** : .....10 €par adhérent (inchangée)



**A l'unanimité des présents ces deux cotisations ont été adoptées et devront être réglées avant**

**le 28 février 2011.**

**Vous trouverez en annexe les fiches d'appel cotisation**

Les subventions que nous allouent les différents CE sont en baisse constante, aussi pour ne pas pénaliser les adhérents qui ne participent plus ou pas aux voyages que l'ATSR propose, le bureau a proposé qu'à compter de 2011, le prix de revient des voyages proposés sera augmenté de **10 € / personne**. Cette somme servira à payer en partie le prix du repas de Noël dont le prix n'a rien avoir avec les années passées. Ils seront prélevés sur le 1<sup>er</sup> voyage ou la 1<sup>ère</sup> sortie. Ils apparaîtront sur la facture.

**Cette décision a été approuvée par l'ensemble de l'assemblée.**

### 10 - ACTIVITE 2011

Les voyages 2011 retenus sont les suivants :

- **JORDANIE / SYRIE** (circuit) ..... du 12 au 22 mai .....33 participants
- **MALTE** ..... du 6 au 13 juin ..... 19 participants
- Extension MALTE..... du 13 au 20 juin ..... 17 participants
- **VOILE ANTIGUA** ..... du 7 au 17 avril .....07 participants

Les minis séjours culturels :

- **HOLLANDE** ..... du 19 au 22 avril ..... 36 participants

Les randonnées :

- Maroc ..... du 27mars au 3 avril .....20 participants
- 1 journée par mois en région parisienne

### 11 - REPAS DE NOEL et AG

126 personnes ont répondu favorablement à notre invitation pour le repas de Noël au Novotel de MASSY .

### 12 - DIVERS : Mutuelle APRI : (A.PROUDTCHENKO)

Depuis la réception du courrier de la mutuelle APRI en date du 1<sup>er</sup> septembre 2010 nous informant que : «le vieillissement de notre groupe pourrait rendre insupportable les augmentations de cotisations pour rester à l'équilibre, le groupe APRIORIS nous proposerait une solution à l'intérieur d'un groupe de retraités réalisant une meilleure mutualisation».

## PV DE L'AG DU 11 / 12 / 2010 (suite et fin)

Le bureau de l'ATSR après ce courrier a lancé à nouveau une enquête auprès de tous les adhérents.

71 réponses réparties de la façon suivante :

APRI :..... 22  
 PMA : ..... 18  
 SMI :..... 17  
 PROBTP: ..... 6  
 Autres:..... 8

Beaucoup d'échanges se sont fait entre les randonneurs et les internautes inquiets de ce courrier, ce qui a entraîné immédiatement pour certains la rupture de leur contrat avec l'APRI pensant qu'il fallait dénoncer le contrat 2 mois avant la date butoir.

**Avant la loi CHATEL** : la plupart des contrats se reconduisaient tacitement c'est à dire automatiquement à la date anniversaire. Il fallait donc penser à résilier en général 2 mois avant cette date et bien souvent les assureurs ne se donnaient pas la peine de vous prévenir, la loi ne les obligeant pas.

**Ce n'est plus le cas avec la loi CHATEL** : les assureurs sont tenus de vous informer au plutôt 3 mois et au plus tard 15 jours avant la date limite de résiliation, vous laissant la possibilité de ne pas reconduire le contrat. Si vous recevez cet avis d'échéance moins de 15 jours avant la fin de la période de résiliation ou après cette date, vous disposez d'un nouveau délai de 20 jours pour demander la résiliation de votre contrat. Si l'avis de cotisation n'est pas reçu avant la date anniversaire vous pouvez résilier votre contrat à tout moment et sans pénalité à compter de la date de reconduction.

**Cette loi est valable pour toutes les assurances et mutuelles.**

### **COLIS DE NOEL**

Cette année 6 colis de Noël ont été envoyés à la fin de l'année aux adhérents ne participant plus définitivement au repas de Noël et à aucunes autres activités pour des raisons de santé. :

Mmes Clément, Lagrange, Minard, Viel, et M.M. Gourlet, Jeandot

### **CONTACTS AVEC L'ASSOCIATION**

Par correspondance : .....ATSR ALSTOM - 12, rue Jean Bart - 91 300 Massy

Par courrier électronique :..... [atsr-alstom@orange.fr](mailto:atsr-alstom@orange.fr)

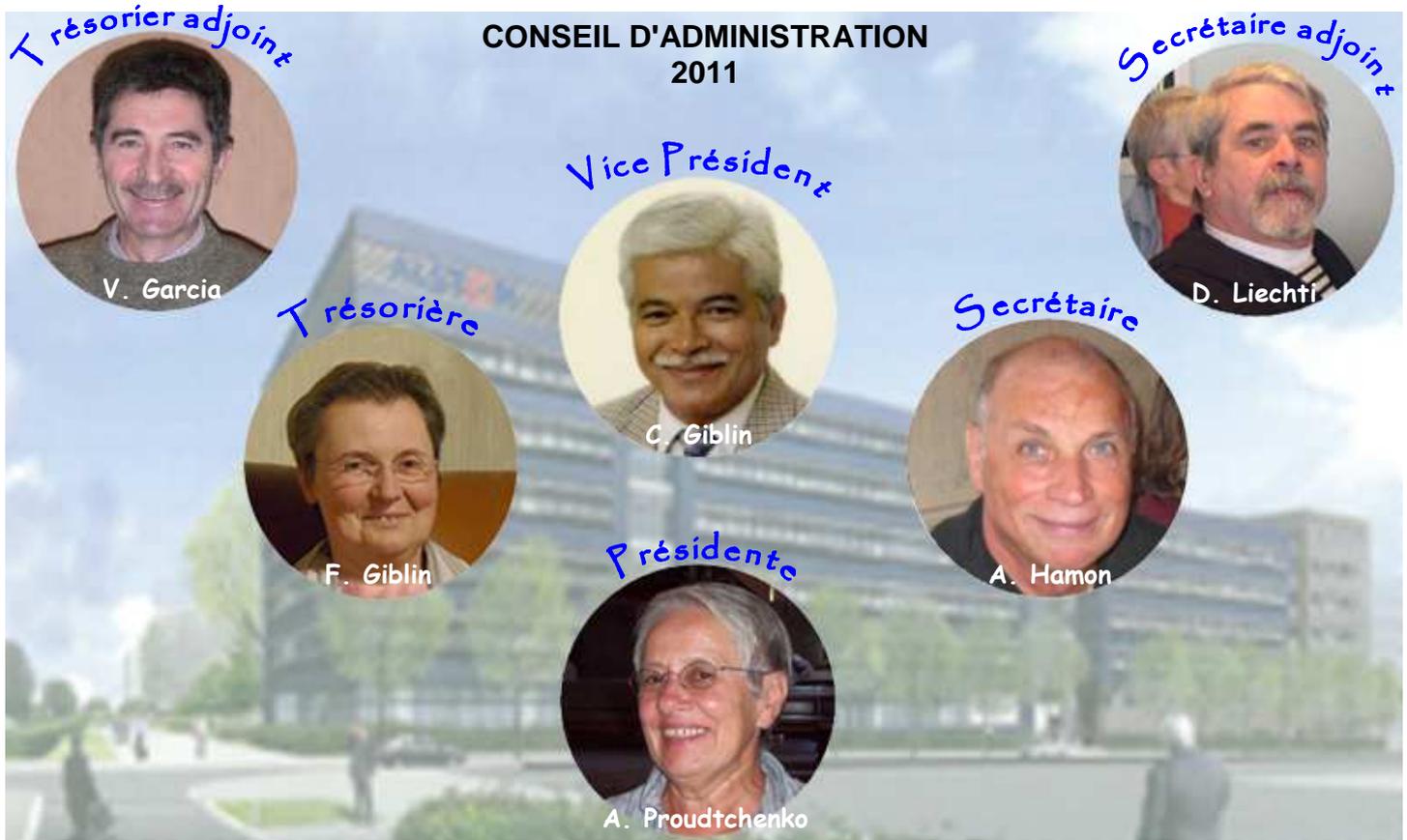
Par téléphone auprès de vos élus

L'assemblée générale est levée à 12 heures.

PROUDTCHENKO ANNICK  
Présidente de l'ATSR

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2011

Le Conseil d'administration s'est réuni le mercredi 12 janvier 2011 dans les locaux de l'Alstom - 12 rue Jean Bart - 91300 Massy. La répartition des fonctions a été faite lors de cette réunion.



### **RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES (Mme Grandsire)**

Le 12 janvier 2011, Madame Grandsire a rencontré M. Jean Fichoux et Mme Françoise Giblin afin de vérifier les comptes de l'Association dans les locaux de l'Alstom.

Les comptes des années 2008 et 2009 ont été vérifiés.

Elle certifie une très bonne tenue du suivi des rentrées et dépenses ainsi que les feuilles de suivi des voyages.

**Conclusion : Félicitations au trésorier pour cette bonne tenue des comptes et bon courage à son successeur.**

Les comptes de l'année 2010 seront vérifiés le 26 janvier 2011 en présence de M. Fichoux et de Mme Giblin.



### **PERSONNES A CONTACTER LORS DES PERMANENCES**

(1<sup>er</sup> mercredi du mois)

Mme Annick PROUDTCHENKO : .... 06 19 41 38 33

M. Clifford GIBLIN : ..... 06 17 52 57 81

M. Alain HAMON : ..... 06 73 99 04 87

## ***C R VOYAGES 2010 - Villes Impériales du Maroc du 3 au 10 mai 2010(16 participants)***

Ce lundi 3 mai, c'est à 6h que les 16 membres de notre (petit) groupe se retrouvent à Massy, pour un départ vers le Maroc et ses villes impériales.

Destination Casablanca, où nous rencontrons notre guide pour ce séjour, Nasser. Notre bus (52 places !) est magnifique. Notre chauffeur s'appelle Sadi et son « aide » Brahim.

Pour les amateurs de vin que nous sommes, c'est facile à mémoriser...

L'après-midi est libre et chacun l'occupe à sa guise.



Le second jour commence par une visite « panoramique » de la ville de Casablanca, capitale économique, suivie d'une visite de la mosquée Hassan II, construite sur les eaux de l'Atlantique pour honorer un verset du Coran qui stipule que « le siège de Dieu est sur l'eau ».

Nous restons ébahis devant la beauté de ce bâtiment, tout de marbre, qui allie la tradition architecturale mauresque, fine et luxueuse, à la technologie « high tech » la plus avancée.

Puis nous prenons la direction de Rabat, capitale administrative du royaume. Visite de la tour Hassan II, du mausolée Mohammed V et du jardin des Oudayas.

Notre route nous conduit ensuite vers Meknès, cité impériale depuis le sultan Moulay Ismaïl.



Le lendemain matin, visite des ruines de Volubilis, ancienne capitale romaine de l'ouest du Maghreb où nous pouvons admirer, entre autres, de superbes mosaïques.

Puis retour à Meknès pour une visite des remparts, de la porte Bab El Mansour et du marché, avant de prendre la route de Fès, distante de 60 Km, où nous nous installons pour 2 nuits.

Le jeudi est consacré à la visite de Fès, la plus belle ville impériale, capitale spirituelle du royaume et siège de nombreuses corporations d'artisans, mondialement réputés.

Le point fort de cette journée et du voyage est la visite des souks, animés et colorés, surtout le quartier des tanneurs, que nous pouvons admirer depuis une terrasse en surplomb.

Le jour suivant est un jour de transfert, entre Fès la Magnifique et Marrakech la Rouge.

Nous traversons les paysages vallonnés et verdoyants du Moyen Atlas avant de faire halte à Beni Mellal pour la nuit, escale « technique » afin d'éviter un trop long voyage d'une traite.

La piscine de notre hôtel est jolie, mais le restaurant est « sans alcool » : dur, dur...

Samedi nous conduit vers Marrakech et la fin de notre voyage.



Marrakech est une ville magnifique, qui résume l'incroyable développement actuel du Maroc.

Les visites de la Koutoubia, des souks et bien évidemment de la fameuse place Djemaa el Fna, avec ses charmeurs de serpents et son animation colorée, sont au programme.

Dimanche, déjà et avec lui la visite « historique » de la ville : les jardins de la Menarra, le palais de la Bahia et les tombeaux Sâadiens.

L'après-midi est libre. C'est l'occasion, pour certains, de profiter de l'immense piscine de notre hôtel, qui vient juste d'ouvrir, ou de faire un dernier tour en ville.

Le soir, dîner spectacle dans un magnifique palais de la vieille ville.

Le dernier jour de notre périple arrive enfin.

La matinée était libre, mais tout le groupe a décidé de faire la visite de la belle vallée de l'Ourika, qui s'enfonce dans le haut Atlas, avant un retour tranquille sur Paris dans la soirée.

C'était compter sans l'Islande et son fameux volcan !!!!

De report en report, notre vol Royal Air Maroc décollera, finalement, à 22h30, au lieu de 17h.

Nous atterrissons donc à Roissy, au lieu d'Orly (fermé) vers 3h du matin, au lieu de 21h !

Un moindre mal donc, mais ce n'est pas ce que nous retiendrons de ce beau voyage, qui nous aura fait découvrir, ou redécouvrir pour certains, un pays magnifique, en pleine mutation.

## C R VOYAGES 2010 (Suite)

### La Turquie (2<sup>ème</sup> semaine) du 06 juin au 13 juin 2010 (17 participants)

Le 6 juin, départ de 33 de nos compagnons, certains gardant un petit gout amer de cette séparation, un sourire de rigueur et l'espoir de se revoir très bientôt, bises et derniers smacks et déjà le car s'éloigne vers l'aéroport.

Le soir après dîner, un petit groupe tente une petite sortie dans le village bord de mer proche de notre hôtel. Un bord de mer illuminé par de nombreuses boutiques et restaurants qui nous invitent sans insistance à consommer leurs produits de bouches, ou acheter de belles petites choses pour les autres ; ceci avec une petite fraîcheur marine très agréable après la chaleur de la journée.



Les deux jours suivants passent par toutes sortes d'activités proposées par le club ; jeux divers au bar avec prime au raki, apprentissage de plusieurs danses, canoë, pédalo, planche à voile, boules, tir à l'arc, etc ...

Le soir, à partir de 19h30, avant le dîner, beaucoup d'activité autour d'une certaine table de ping-pong, mais pour la balle, ce n'est pas toujours celle que l'on utilise pour ce sport que l'on trouve sur la table. C'est plutôt un verre que l'on remplit d'un certain liquide. Vous voyez ce que je veux dire ...

Le soir à 21h30, spectacles variés suivi après d'un pas de danse pour

les couples qui se rapprochent le soir venu. Tout cela avec beaucoup d'humour sans se prendre trop au sérieux (par ex de manger les crêpes d'un copain pendant qu'il est parti chercher un verre d'eau, ce qui lui donne le plaisir de retourner faire la queue pour en avoir d'autres).



Le mercredi 9 juin, nous partons en excursion pour 2 jours. En route pour Hierapolis/Pamukkale. Nous descendons dans un hôtel, centre thermal. Après le déjeuner, direction à Hierapolis où nous essuyons un orage. Des sacs plastiques font office d'imper. Visite du site d'hierapolis et son théâtre proche de la curiosité géologique du traversin de calcaire très impressionnant de Pamukkale.

Le jeudi 10 juin au matin est consacré à la visite de la dernière maison de la Vierge. L'après-midi, visite d'Ephèse avec le temple d'Hadrien, l'Agora, la voie Arcadienne et la grandiose bibliothèque de Celsus, tout cela dédié à la Déesse Artémise.

Vendredi 11 et Samedi 12 : farniente, plage, visite et achats souvenirs et préparation des valises.

Dimanche 13 : départ et adieu à tous les amis de l'hôtel avec promesse d'un colis de saucissons et fromages.

Arrivés à Roissy CDG à 16h50 et direction Massy pour récupérer nos voitures avant de retourner dans nos foyers avec de beaux souvenirs et une envie de repartir.

Jacques

### Croisière en Turquie du 11 au 21 septembre 2010 (9 participants)

Quelques participants à cette croisière avaient en mémoire celle réalisée il y a une vingtaine d'année...c'était en avril, et nous n'avions pas été gâtés par le temps.

Cette fois-ci, nous avons eu l'impression de découvrir un autre pays. La température idéale (28°), du vent comme il faut, des catamarans confortables, et une nouvelle côte à découvrir au sud est de Marmaris, la côte Lycienne.

C'est une région sauvage et accidentée, dans ce qui est resté un paysage primitif : de grandes falaises rouges séparent des pentes raides, abondamment boisées de pins qui viennent border les plages. Elle présente un aspect hostile depuis le large, mais figure aussi parmi les paysages les plus majestueux. En particulier la douzaine d'îlots qui parsèment la baie de Fethiye nous a permis une succession de mouillages dans des petites criques isolées avec un fond clair qui donne à l'eau, à 26°...sa fameuse couleur turquoise. Quel contraste avec la côte sud ouest, beaucoup plus aride.



Nous avons visité le site archéologique de Kaunos, ruines romaines et hellénistiques uniquement accessible par bateau. A l'époque romaine, cette cité « des hommes verts » (la malaria faisant des ravages dans cette région marécageuse) devint un important centre commercial. Pour certains, l'arrêt aux bains de boue fut l'occasion de changer de look...

Nous avons également continué l'expérimentation d'antidotes contre la « turista », le raki est bien aussi efficace que la caipirinha...

Encore des souvenirs très beaux, uniques à la pratique de la voile...175 milles parcourus dans un environnement splendide. Après le Brésil, l'empreinte de la Turquie restera fortement « ancrée » dans nos mémoires.

Jean-Marc

## COMPTE RENDU SORTIE 2010

### Les lacs Italiens du 6 au 10 Octobre 2010 (25 participants)

**Mercredi 6 octobre** : Départ de Paris Bercy à 20h33 pour Milan par le train couchettes. Une équipe bien solidaire, toujours prête à rendre service... à tel point que Daniel s'est empressé de porter une belle valise, mais étrangère au groupe ... Un doux roulis et tanguage a plongé notre groupe dans une somnolence chaotique, malgré un traitement au whisky.



**Jeudi 7 octobre** : arrivée à 5h38 à Milan à l'heure (et oui !), en pleine forme !! (presque) Accueil par Erika et départ en car pour **Pavie** avec la visite de la Chartreuse. Puis retour à **Milan**. L'après-midi, visite à Milan de la place du **Duomo**, de la **Galleria Vittorio Emanuele**, et de la **place de la Scala**. Puis départ pour notre hôtel Paradisio à Meina, au bord du lac Majeur. Après une nuit dans le train et une longue journée, la nuit au calme a été appréciée.



**Vendredi 8** : départ à 8h30 pour les îles **Borromées** qui doivent leur nom aux princes Borromeo.

**Isola Madre** : c'est la plus grande, sur laquelle s'élève le palais et sa chapelle. Nous avons aimé ses jardins avec ses plantes exotiques ainsi que les paons et les faisans dorés, originaires de Chine.

**Isola Bella** : la plus célèbre, avec son magnifique palais Borromée ainsi que son parc.

**Isola dei Pescatori** (île des pêcheurs) : petite île sympathique. Après le déjeuner, excursion au **lac d'ORTA**, sur l'**îlot de San Giulio** sur lequel se dresse la basilique de San Giulio et le couvent des bénédictines (et peut-être un jardinier ?) Impossible de se perdre sur cet îlot qui a une seule rue. L'expérience de certains a permis à Jacques de sauver son pied et sa chaussure grâce à une cure d'assouplissement dans l'eau du lac. Par contre personne n'a eu le courage d'appliquer la méthode d'Alain sur la pêche sans filet (utilisation de son pantalon plombé au sable, en guise d'épuisette).



**Samedi 9** : départ pour le **lac de Come** et visite de la ville de Come : le **Duomo**, le **Broletto**. Puis direction **Tremezzo** où se situe la **villa Carlotta** avec son très beau palais, ses jardins splendides et sa grille de l'entrée principale qui est un chef-d'œuvre.



Après un excellent repas dans le luxueux hôtel Cadenannia, nous avons pris le bateau pour **Bellagio**. Visite du parc de la **villa Melzi**, et temps libre pour flâner dans la ville de Bellagio. Retraversée en bateau avant de reprendre le car en direction de Milan pour le dîner d'adieu.



Un grand merci à Erika, notre accompagnatrice, qui a su conserver sa bonne humeur même quand "nous l'avons chambrée" sur le peu de voitures italiennes sur les routes." Un grand merci et nos compliments à notre sympathique chauffeur qui a été très prudent.

**Dimanche 10** : arrivée en gare de Bercy vers 8h30. Certains ont pris un dernier petit déjeuner. Une pensée toute particulière pour notre ami Jacques qui a eu la malchance de perdre ses papiers et autres objets tout aussi importants.

Marc

**PS** : Depuis notre ami Jacques a retrouvé tous ces papiers grâce à une personne qui les a trouvés dans le métro et les a ramenés rue des Morillons. Il y a encore de nos jours des personnes honnêtes.

**VOYAGES 2011 - LISTE PARTICIPANTS**



**NOTA**

Pour les voyages, des inscriptions non subventionnées ont été acceptées compte tenu du nombre insuffisant de participants, pour maintenir un tarif acceptable.

**SORTIE CULTURELLE**

**HOLLANDE**  
Du 19 au 22 avril 2011  
(34 participants)

BONNET M.....	2
GARCIA V.....	2
MACHET.....	1
GUERIF.....	1
CARPENTIER.....	1
ROGEMONT.....	2
TREFOUEL.....	2
LE ROY.....	2
LE FUR.....	2
DESPREZ.....	2
PRIMAS.....	1
HOYNON.....	2
LEFEBVRE.....	2
HOUZE.....	2
LE THI.....	1
GIBLIN.....	2
RHODES.....	2
BONNET B.....	2
LEVEQUE.....	1
LACROUTE.....	2
VICQUELIN.....	2

**MALTE 1 semaines**  
du 6 AU 13 juin 2011  
(19 participants)

DEBERGE.....	1
VERMEULEN.....	2
MACHET.....	1
MANZO.....	1
GORTAIS.....	2
COETMEUR.....	2
FICHOUX.....	2
MERTENS.....	2
LE FUR (non subventionné).....	2
MACQUET.....	2
HAMON.....	1
COLTAT.....	1

**MALTE 2 semaines**  
du 6 AU 20 juin 2011  
(17 participants)

BONNET M.....	2
TOURNANT.....	2
MARILLET.....	2
DESPREZ.....	2
JAMET.....	2
PIVARD.....	2
LEVEQUE.....	1
CROS.....	2
TREFOUEL (non subventionné).....	2

**CROISIERE VOILE ANTIGUA**  
du 7 AU 17 avril 2011  
(7 participants)

FRANCART.....	1
DUMESNY.....	1
COUELLE.....	1
LUCAZ.....	2
CLOIREC.....	1
FIOLLEAU.....	1

**JORDANIE / SYRIE**  
Du 12 au 22 mai 2011  
(33 participants)

HERNOT.....	1
PROUDTCHENKO.....	2
RIVIERE.....	1
FOURNIER.....	1
LOZE.....	2
ROGEMONT.....	2
TREFOUEL.....	2
LE ROY.....	2
LE FUR.....	2
PRIMAS.....	1
LEFEBVRE.....	2
BENEY.....	1
JAPPAIN.....	2
HEDDAD.....	1
SUTTY.....	1
GIBLIN.....	2
RHODES.....	2
GARCIA M.....	2
LAUNER.....	2
AMELOT.....	1

**RANDONNEE**

**MAROC 1 semaine**  
du 27 mars au 3 avril 2011  
(20 participants)

GIBLIN.....	2
LE ROY.....	2
LEFEBVRE.....	2
CARPENTIER.....	1
RICHER.....	1
LOZE.....	2
PROUDTCHENKO.....	1
ROGEMONT.....	1
LE FUR.....	2
LIECHTI.....	2
HERNOT.....	1
GERARD.....	1
HOUZE.....	1
HAMON.....	1

**NOS PEINES**  
*Ils nous ont quittés*

L'ATSR présente ses condoléances aux familles et amis des membres disparus.

**Anca GHIURITAN**



**Raphaël PHELIPOT**



**Jean MAZEL**



## ATSR - REGLEMENT

Pour bénéficier des activités de l'ATSR, les personnes devront être à jour de leur cotisation.

### FONCTIONNEMENT

#### ➤ **Permanence de l'ATSR :**

Elle se tient dans les locaux de l'Alstom - 12 rue Jean Bart - 91300 Massy les premiers mercredis de chaque mois de 10h à 12h. Les contacts téléphoniques se font sur les téléphones personnels des membres du bureau, qui seront indiqués sur l'Infos Seniors.

Pas de permanence pendant les vacances scolaires.

#### ➤ **Quotient familial : A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 :**

Pour bénéficier de l'application du quotient familial aux différentes activités, il faut envoyer à l'ATSR, tous les ans, une photocopie des 2 pages d'avis d'imposition.

Toute personne n'ayant pas envoyé son avis d'imposition à la date demandée se verra appliquer le quotient Q5 par défaut.

Toute personne, qui ne souhaite pas diffuser ses revenus à l'ATSR sera systématiquement classée dans la catégorie Q5.

#### ➤ **Couples vivant maritalement :**

Concubinage : Pour ne pas obliger les adhérents à présenter de faux certificats de concubinage, une déclaration sur l'honneur de l'ouvrant droit confirmant le nom du conjoint (te) qui participera aux activités de l'association (cette personne ne sera pas interchangeable au gré de l'adhérent), devra être envoyée au bureau. Un quotient global sera calculé.

#### ➤ **Voyages et mini-séjours**

Un voyage et un mini-séjour par famille sont subventionnés par l'ATSR.

La participation de l'ATSR est précisée à chaque proposition.

#### ➤ **Païement des différentes activités de l'ATSR**

Pour faciliter la comptabilité, faire un chèque pour chaque voyage, chaque mini-séjour, chaque adhésion, chaque randonnée, etc...

Les regroupements de paiement ne seront pas pris en compte.

#### ➤ **Solidarité**

Une gerbe est attribuée lors du décès d'un adhérent si l'ATSR est prévenu en temps opportun.

### ACTIVITES VOYAGES ET MINI-SEJOURS :

Dans son rôle social, l'ATSR définit les destinations de voyage pour qu'un plus grand nombre d'adhérents puissent en profiter.

L'ensemble du programme du voyage ou du mini-séjour est à prendre dans son intégralité.

#### ➤ **Inscription :**

Pour faciliter la gestion des priorités, un système à points a été instauré.

Chaque participation à un voyage sera affectée d'un nombre de points calculés suivant le barème ci après :

- 1 voyage (circuit, séjour et voile) = 3 points
- 1 sortie culturelle de plusieurs jours = 2 points
- 1 sortie randonnée de plusieurs jours = 2 points

#### **EN CAS DE LISTE D'ATTENTE :**

Ainsi, pour chaque rubrique, seront éliminés dès le 1er tour, toutes les personnes ayant engrangé le plus de points sur l'année précédente.

En cas d'égalité de points, nous pourrons remonter jusqu'à 3 ans.

Pour la randonnée, la priorité sera donnée aux adhérents qui auront participé au moins à 5 randonnées dans l'année.

Si le litige subsiste, la date d'adhésion à l'association sera déterminante.

En dernier ressort, l'adhérent le plus âgé sera retenu.

En cas de non participation antérieure, la date d'adhésion à l'association sera prise en compte.

#### ➤ **Personnes extérieures :**

Acceptées à plein tarif en fonction des places disponibles.

## ATSR - REGLEMENT (suite)

### ➤ **Chambre seule :**

Un supplément de tarif sera appliqué aux personnes demandant une chambre individuelle. Toutefois cette demande sera fonction des possibilités de l'agence de voyage organisatrice.

### ➤ **Voyage avec les Actifs :**

Les différents CE pourront faire appel aux retraités pour compléter leurs voyages. N'étant pas organisés par l'ATSR, ils ne seront pas subventionnés.

### ➤ **Païement des voyages et mini-séjours :**

Un acompte est versé à l'inscription et le solde envoyé dès réception de la facture en un ou plusieurs chèques, le dernier étant encaissé un mois avant le départ.

Tout chèque comportant des décimales sera refoulé et l'inscription ne sera pas prise en compte.

### ➤ **Personnes handicapées :**

Les handicapés physiques ou moteurs seront acceptés en fonction des voyages et après acceptation de l'agence organisatrice de ce voyage (accès logement, transport, etc...).

## ACTIVITE RANDONNEE

Les retraités inscrits à l'activité randonnée avec les actifs de l'AS91, ne pourront être subventionnés 2 fois. En conséquence, ils devront faire un choix entre l'ATSR et l'AS91.

## RESERVATIONS PLACES THEATRE

La réservation des places de spectacle se fera de la même manière que l'attribution des voyages, c'est à dire une formule à points pour départager les priorités (1 point par spectacle).

## REPAS DE NOEL

Toute personne inscrite au repas de Noël et étant absente sans justification (certificat médical) le jour du repas devra s'acquitter du montant du repas.

Un colis de Noël est attribué aux adhérents ne bénéficiant d'aucune activité au sein de l'ATSR pour cause de maladie qui les empêche de se déplacer.

## INFOS SENIORS

L'INFOS SENIORS est envoyé aux adhérents à jour de leur cotisation, par mail pour ceux qui en disposent et par courrier pour les autres.

## PHOTOS DU REPAS du 11 décembre 2010



# COMPARATIFS MUTUELLES

## Mutuelles santé - Comparatif -

Mutuelles	ProBtd		PMA		Apti		Radiance	
	Quiétude	Vitalité	Option 1	Option 2	Option A	Option B	Cosacé 32	Cosacé 33
<b>SOINS HOSPITALISATION</b>								
Consultations et visites généralistes, spécialistes	100%	175%	130%	70% (SS)	100%	200%	100%	100% (150% spécialistes)
Auditeurs médicaux, analyses, soins infirmiers	100%	150%	100%	60% (SS)	100%	200%	100%	100%
Transport	100%	150%	100%	65% (SS)	?	?	?	100%
Soins externes (Peste mai défini)	100%	150%	?	?	100%	FR	?	?
Radiologie	100%	150%	100%	70% (SS)	100%	FR	100%	100%
Actes techniques médicaux	100%	150%	100%	60% ou 70% (SS)	100%	FR	100%	100%
Pharmacie	100%	100%	100% (sauf remb. 15%)	Item remb. SS (sauf 15%)	Item remb. SS (ex: 35+35%)	FR	100%	100%
Hospitalisation: frais de séjour,	100%	175%	100%	100%	FR	FR	100%	100%
Hospitalisation: honoraires	100%	175%	100%	100%	FR	FR	100%	150%
Forfait (journalier hospitalier)	OUI (non limité en nb) 45€ (90) par hospptl.	OUI (non limité en nb) 45€ (90) par hospptl.	OUI (max 90 par an)	OUI (max 90 par an)	10,87 €	10,87 €	OUI	OUI
Chambre particulière	45€ (90) par hospptl.	45€ (90) par hospptl.	12,20€ (max 30 par an)	NON	FR	FR	50€ (max 60/jan)	60€ (max 90/jan)
Forfait de 10€ pour les actes supérieurs à 91€	OUI	OUI	?	?	OUIP	OUIP	?	?
<b>OPTIQUE</b>								
Monture et/ou verres simple foyer	100%+150€	100%+250€	100%+300€	100%+300€	Verres 95%FR, monture 42€	Verres FR, monture 84€	85%+150€	85%+200€
Monture et/ou verres progressifs ou multifocaux	100%+250€	100%+350€	100%+300€	100%+300€	Verres 95%FR, monture 42€	Verres FR, monture 84€	85%+200€	85%+300€
Lenilles remboursées par la SS	100%+100€	100%+150€	300€ (cumulé lunettes)	300€ (cumulé lunettes)	95% FR	200%	100€/an (1er an, 150€/ceil après)	150€/an (1er an, 150€/ceil après)
Lenilles non remboursées par la SS	80 €	125 €	300€ (cumulé lunettes)	300€ (cumulé lunettes)	0	200%	100€/an (1er an, 150€/ceil après)	150€/an (1er an, 150€/ceil après)
Chirurgie réfractive	-	-	-	-	-	-	100€/par ceil (à partir 2ème année)	150€/par ceil (à partir 2ème année)
<b>DENTAIRE - AUTRES PROTHESES - DIVERS</b>								
Soins dentaires	100%	100%	100%	100%	100%	FR	100%	100%
Prothèses dentaires remboursées par la SS	350%	500%	100%+630€	100%+630€	125%	160%	180%	250%
Orthodontie	200%	250%	-	-	enfants seuls	enfants seuls	-	300€/an (2ème année)
Implants dentaires	-	-	-	-	-	-	-	250€/implant (2ème année)
Prothèses auditives	350%	500%	100%+280€	100%+280€	70% du remb. SS	450%	600€/4ans (2ème année)	800€/4ans (2ème année)
Appareillage orthopédique et autres prothèses	350%	500%	100%+175€	100%+175€	70% du remb. SS	450%	800€/4ans (2ème année)	800€/4ans (2ème année)
Ostéopathie, médecines alternatives	-	2x40€	-	-	-	-	19€ (3 bisélan)	30€ (3 bisélan)
Cures Thermales	100%+187,50€	100%+187,50€	100%+128,60€	128,60 €	120 €	200 €	100%+100€	100%+200€
Décès	-	-	260 €	260 €	-	-	500€ (avant 70 ans)	750€ (avant 70 ans)
Prix mensuel	69,50 €	96,25 €	52,00 €	31,25 €	72 €	118 €	55,04 €	74,93 €

FR = Frais Réels

Nota: Les forfaits sont par an et par personne, SS signifie qu'il n'y a pas de remboursement autre que la SS